



mensa cortés
CONSEIL - FORMATION - PRÉVENTION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Formation initiale - 2 jours



« C'est au centre de ton cœur que la vie commence,
c'est le plus bel endroit du monde. »
- Djalâl Al-Dîn Rûmi, poète persan -

REIMS - PARIS - RENNES

06 82 24 94 88 | contact@mensa-cortes.com | www.mensa-cortes.com

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

La formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un outil précieux entre les mains des chefs d'entreprise et profite à toute la société. Elle permet aux salariés de devenir des acteurs de prévention, formés à des outils efficaces comme les neuf principes généraux de prévention définis par le Code du travail et le mécanisme d'apparition du dommage.

« MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR »

Tel pourrait être le leitmotiv de cette formation. Elle peut devenir un moment de prise de conscience sur la nécessité d'adopter un comportement sécuritaire et préventif ; les accidents du travail et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.

Comment éviter le suraccident ? Comment alerter efficacement les secours ? Comment traiter correctement un malaise, un saignement abondant ou encore un arrêt cardio-respiratoire ?

La formation SST permet à plus d'un million de salariés de se former chaque année aux gestes qui sauvent des vies. Un maximum de citoyens devrait être formés à ces gestes simples mais indispensables. Et cela commence dans l'entreprise.

La formation SST, certifiée par l'INRS, permet ainsi à l'employeur de remplir ses obligations légales en prenant les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du code du travail).



1 000 000 de personnes
formées chaque année

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation initiale SST a pour ses participants vocation à :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur, pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire...).
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

MODALITÉS D'INTERVENTION

La formation se déroule en présentiel intra-entreprise au sein de vos locaux ou au sein de lieux dédiés sélectionnés par nos soins.

ACCESSIBILITÉ

Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les entreprises sont invitées à **nous informer dès la prise de contact** de la présence de stagiaires :

- en situation de handicap, en nous précisant la nature du handicap,
- ne parlant pas couramment le français.

RENNES - PARIS - REIMS

Formations dispensées dans la France grâce à notre réseau d'experts !

Formation initiale - 2 jours (14h)

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de la formation
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée :
 - Secourir 1** : La victime saigne abondamment.
 - Secourir 2** : La victime s'étouffe.
 - Secourir 3** : La victime se plaint d'un malaise.
 - Secourir 4** : La victime se plaint de brûlures.
 - Secourir 5** : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
 - Secourir 6** : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - Secourir 7** : La victime ne répond pas mais elle respire.
 - Secourir 8** : La victime ne répond pas et ne respire pas.
- Épreuves certificatives :
 - Épreuve 1** - Évaluation des compétences 2, 3, 4 et 5 (le secours).
 - Épreuve 2** - Évaluation des compétences 1, 6, 7 et 8 (la prévention et le cadre réglementaire).
- Bilan de la formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie risques professionnels et par l'INRS

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des apprenants dans une salle adaptée à la tenue de formation
- Supports de formation projetés
- Exposés théoriques, analyse et réalisation de cas concrets, quiz en salle
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Un certificat SST sera délivré aux stagiaires qui ont participé à la totalité de la formation et qui satisferont à l'ensemble des épreuves certificatives.
- Le certificat SST donne équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau I (PSCI).
- **Le Sauveteur Secouriste du Travail doit suivre une formation MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) tous les 2 ans.**
- Il est nécessaire d'informer la Médecine du Travail de son établissement de la formation SST conformément à l'article R4624-1 du Code du Travail.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

06 82 24 94 88 | contact@mensa-cortes.com | www.mensa-cortes.com



DURÉE

14 heures soit 2 jours



EFFECTIF

4 à 10 personnes



PROFIL

Tout salarié peut devenir sauveur secouriste du travail (SST).



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation SST.



TARIF

Devis sur simple demande



DURÉE DE VALIDITÉ

2 ans

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOS SESSIONS DE FORMATION

En inter-entreprises

Les avantages :

- ▶ Optimisation de votre investissement !
- ▶ Enrichissement de vos salariés grâce au partage d'expérience !
- ▶ Développement de votre réseau professionnel !

RENNES

10 et 11 avril 2025
23 et 24 juin 2025
25 et 26 août 2025
16 et 17 octobre 2025
18 et 19 décembre 2025

En intra-entreprises

Les avantages :

- ▶ Maîtrise de vos dates de formation !
- ▶ Renforcement de la cohésion de vos équipes !
- ▶ Optimisation des conditions de la formation !

REIMS

10 et 11 juillet 2025



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

06 82 24 94 88 | contact@mensa-cortes.com | www.mensa-cortes.com

REIMS - PARIS - RENNES